

Nouvelles modalités d'accès aux déchetteries et aires de déchets verts

Le SICTOBA a annoncé la mise en place d'un **système de contrôle d'accès** aux déchetteries et aux aires de déchets verts à partir d'octobre 2023.

Cette initiative vise à améliorer la traçabilité des déchets, à réduire les abus, à renforcer la sécurité des sites de déchets.

Désormais, tant les particuliers que les professionnels qui souhaitent se rendre dans ces installations doivent s'inscrire préalablement via le site internet du SICTOBA. Cette inscription donne accès à un **QR code personnel**, à présenter aux agents de contrôle à l'entrée des sites.

Le QR code sera obligatoire à partir de janvier 2024. Il peut être stocké sur un téléphone mobile ou imprimé sur papier pour plus de praticité.

Pour obtenir votre QR code et vous conformer à cette nouvelle procédure, cliquez ici :

[M'inscrire et obtenir mon QR Code](#)

Publié le jeu 26/10/2023 - 09:35